

**SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2013

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	6
BILAN	7
FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-14
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	15-16



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui comprennent les bilans au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011, les états des résultats, les états de l'évolution de l'actif net et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Elle est également responsable du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

JEAN-GUY THERRIEN, CPA AUDITEUR, CGA | ARNAU DÉRY-THERRIEN, CPA AUDITEUR, CA
GUYLAINE LAPORTE, CPA AUDITRICE, CGA | IAN LEFRANÇOIS, CPA AUDITEUR, CA



Fondement de l'opinion avec réserve

Notre audit n'a pas porté sur l'examen des documents relatifs à la paie de l'employeur participant. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité à l'examen des montants comptabilisés dans les comptes du syndicat et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des cotisations syndicales reçues et des actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe du fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières au 31 mars 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que l'organisme Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Le 5 septembre 2013

Trois-Rivières

LTML S.A.

Société de comptables professionnels agréés ⁽¹⁾

⁽¹⁾ CPA auditeur, CGA permis n° A125820

JEAN-GUY THERRIEN, CPA AUDITEUR, CGA | **ARNAU DÉRY-THERRIEN**, CPA AUDITEUR, CA
GUYLAINE LAPORTE, CPA AUDITRICE, CGA | **IAN LEFRANÇOIS**, CPA AUDITEUR, CA

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013	2012
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations	1 049 755	1 006 983
Intérêts et escomptes	61 694	46 179
Variation des gains (pertes) latents sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	100 697	(16 557)
Gain sur disposition de placements	24 367	6 413
	1 236 513	1 043 018
CHARGES	514 427	534 389
(annexe A)		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	722 086	508 629
AUTRES PRODUITS		
Fédération Québécoise des Professeurs et Professeures d'Université (FQPPU)	10 500	10 505
Variation de la provision pour indemnité de départ	6 086	2 796
	16 586	13 301
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	738 672	521 930

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	Investis en immobilisations	Non affectés	2013 Total	2012 Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	9 372	2 326 409	2 335 781	1 813 851
Excédent des produits sur les charges	(3 316)	741 988	738 672	521 930
Investissements en immobilisations corporelles	5 704	(5 704)	-	-
SOLDE À LA FIN	11 760	3 062 693	3 074 453	2 335 781

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

-7-

BILAN

AU 31 MARS 2013

		31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
ACTIF		\$	\$	\$
À COURT TERME				
Encaisse		117 310	94 326	90 389
Créances et effets à recevoir	(note 4)	112 432	103 658	90 160
Placements réalisables au cours du prochain exercice	(note 5)	45 102	39 667	28 219
Frais payés d'avance		13 523	13 273	13 202
		288 367	250 924	221 970
PLACEMENTS	(note 5)	2 857 377	2 187 631	1 694 074
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(note 6)	11 760	9 372	9 557
		3 157 504	2 447 927	1 925 601
PASSIF				
À COURT TERME				
Fournisseurs et charges à payer	(note 7)	30 076	53 085	36 821
Provision pour indemnités de départ	(note 8)	52 975	59 061	61 857
		83 051	112 146	98 678
ACTIFS NETS				
Investis en immobilisations corporelles		11 760	9 372	9 557
Non affectés		3 062 693	2 326 409	1 817 366
		3 074 453	2 335 781	1 826 923
		3 157 504	2 447 927	1 925 601

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013	2012
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	738 672	521 930
Éléments n'affectant pas les liquidités:		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 316	2 825
Gain sur disposition de placements	(24 367)	(6 413)
Redressement actifs nets (note 13)	-	(13 072)
Variation des (gains) pertes latent sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	(100 697)	16 557
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	(38 119)	(101)
Rentrées de fonds nettes – activités de fonctionnement	578 805	521 726
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 704)	(2 640)
Augmentation des placements	(1 261 262)	(911 235)
Produits de disposition des placements	711 145	396 086
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement	(555 821)	(517 789)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	22 984	3 937
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	94 326	90 389
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	117 310	94 326
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	117 310	94 326

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières a été constitué en vertu de la *Loi sur les Syndicats professionnels* et est l'association accréditée pour représenter tous les professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le Syndicat est exonéré d'impôt en vertu de l'alinéa 149 de la Loi de l'Impôt sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers conformément aux NCOSBL, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les estimations présentent aux états financiers sont les amortissements des immobilisations corporelles. Rien ne nous porte à croire qu'il y a une incertitude importante relative à la mesure de ces estimations.

CONSTATATION DES PRODUITS

Le Syndicat applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles sous-jacentes.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes d'amortissement dégressif et linéaire aux taux suivants :

Mobilier	20%
Matériel informatique	30%
Locigiel	30%

IMPÔTS SUR LE REVENU

L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

2. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme utilise gratuitement un local mis à sa disposition. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisme se composent de l'encaisse, des créances et effets à recevoir, des frais payés d'avance, des placements, des fournisseurs et charges à payer et de la provision pour indemnité de départ.

La trésorerie, les dépôts à terme, les placements en obligation et les placements cotés à la bourse sont détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles surviennent.

Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût ou coût après amortissement.

CONVERSION DES DEVISES

L'organisme utilise la méthode temporelle pour effectuer la conversion de ses transactions en devises étrangères. Selon cette méthode, les actifs à court terme, les passifs à court terme et les éléments monétaires de l'actif et du passif à long terme sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les autres éléments du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la date respective de chacune des transactions. Les éléments de l'état des résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice.

Les gains et les pertes sur la conversion des devises étrangères sont inclus dans les résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

**3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES
SANS BUT LUCRATIF**

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013 sont les premiers états financiers établis selon les NCOSBL. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2012 avaient été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada consignés dans la Partie V (PCGR avant le basculement) du Manuel de l'ICCA – Comptabilité. Selon le chapitre 1501 du Manuel de l'ICCA, Application initiale des normes, la date de transition est le début de la première période pour laquelle une entité présente des informations comparatives complètes selon les NCOSBL. La date de transition est donc le 1er avril 2011 pour l'organisme, soit le début de l'exercice terminé le 31 mars 2012.

Le chapitre 1501 permet exceptionnellement, lors de la date de transition, que les immobilisations corporelles soient évaluées à la juste valeur et que cette juste valeur soit utilisée comme coût réputé. L'organisme ne s'est pas prévalué de cette exemption relative à une modification comptable rétroactive.

4. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR	2013	2012
	\$	\$
Cotisations	102 837	98 468
Intérêts courus	8 677	4 196
Autres	918	994
	112 432	103 658

5. PLACEMENTS	2013		2012	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actions de sociétés cotées en bourse	439 667	502 312	289 017	319 945
Parts de fonds mutuels	1 419 171	1 485 393	937 044	986 389
Placements en obligations et certificat de dépôts	850 200	914 774	904 152	920 964
	2 709 038	2 902 479	2 130 213	2 227 298
Portion réalisable au cours du prochain exercice	44 831	45 102	39 021	39 667
	2 664 207	2 857 377	2 091 192	2 187 631

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2013	2012
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	39 745	36 939	2 806	3 508
Matériel informatique	14 751	6 155	8 596	5 354
Logiciel	782	424	358	510
	55 278	43 518	11 760	9 372

7. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER	2013	2012
	\$	\$
Fournisseurs	1 075	19 659
Salaires et vacances à payer	11 266	14 942
Déductions à la source	6 561	8 446
Frais courus (note 13)	11 174	10 038
	30 076	53 085

8. PROVISION POUR INDEMNITÉS DE DÉPART

L'organisme offre à ses employés une indemnité d'une année de salaire pour départ à la retraite pour les employés qui quittent entre l'âge de 55 et 62 ans. Au cours de l'exercice, l'organisme a constaté un revenu de 6 086 \$ (un revenu de 2 796 \$ en 2012) représentant une diminution de la provision pour indemnités de départ. Ce montant est estimé en fonction de l'expérience passée et est cumulé au passif sous la rubrique provision pour indemnités de départ. Cette indemnité pourrait être différente advenant le cas que les critères prévus à l'entente ne soient pas respectés.

9. FLUX DE TRÉSORERIE	2013	2012
	\$	\$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances et effets à recevoir	(8 774)	(13 498)
Frais payés d'avance	(250)	(71)
Fournisseurs et charges à payer	(23 009)	16 264
Provision pour indemnités de départ	(6 086)	(2 796)
	(38 119)	(101)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

10. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'Organisme est constitué des actifs nets. Les objectifs de l'Organisme en ce qui a trait à la gestion de ses actifs nets consistent à assurer la continuité d'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'Organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de la trésorerie et équivalent de trésorerie et des créances.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont dans des grandes institutions financières. Nous estimons que le risque lié à ces instruments est très faible.

Le Syndicat n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier. Le Syndicat mandate un organisme pour percevoir directement à la source les cotisations des membres.

Risque de marché

Le Syndicat gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Risque de liquidité

L'organisme considère qu'il dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants, et ce, à des coûts raisonnables.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la société est limité. Une variation de taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats ou sur la situation financière de la société.

12. PRÉSENTATION COMPARATIVE

Les chiffres de l'exercice précédent ont été audités par un autre cabinet de professionnels comptables.

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2013.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

13. MODIFICATIONS COMPTABLES

Selon le chapitre 1000 des principes comptables généralement reconnus, lorsque l'origine d'une dette est connue à la date de la fin d'exercice, celle-ci doit être comptabilisée dans l'exercice. Donc, à compter de 2013, les honoraires de certification sont constatés dans l'exercice où ils sont connus. Ce changement exige un redressement rétrospectif des exercices antérieurs. Les modifications exécutées sur l'exercice comparatif sont les suivants :

Solde d'ouverture de l'actifs nets 2012 - Avant redressement	1 826 923
Honoraires de 2010 comptabilisés en 2012	(5 160)
Honoraires de 2011 comptabilisés en 2012	<u>(7 912)</u>
Solde d'ouverture de l'actifs nets 2012 - Après redressement	<u>1 813 851</u>
Résultats de 2012 - Avant redressement	515 624
Honoraires de 2010 comptabilisés en 2012 - relocalisation en solde d'ouverture	5 160
Honoraires de 2011 comptabilisés en 2012 - relocalisation en solde d'ouverture	7 912
Inscrire les honoraires de 2012, inscrit en 2013	<u>(6 766)</u>
Résultats de 2012 - Après redressement	<u>521 930</u>
Frais courus de 2012 - Avant redressement	3 272
Inscrire les honoraires de 2012	<u>6 766</u>
Frais courus de 2012 - Après redressement	<u>10 038</u>

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

ANNEXE A : CHARGES	2013	2012
	\$	\$
Cotisation - FQPPU	60 651	55 205
Participation - CIRAC	2 512	2 309
Participation - FQPPU	1 973	1 831
Participation - CLIUQ	925	1 646
Intersyndicale des personnels de l'UQTR	187	464
Personnel	213 499	246 318
Ressources occasionnelles	50	150
Frais juridiques et arbitrages	36 628	16 794
Honoraires juridiques	101 728	101 043
Papeterie et frais de bureau	9 744	11 168
Télécommunications	2 131	2 316
Bourses d'études et dons et comité des services à la collectivité (annexe B)	29 526	37 833
Publicité	-	228
Frais de fonctionnement	11 772	10 562
Comité des affaires universitaires	2 799	2 496
Comité de négociation	1 815	2 966
Formation	1 812	2 443
Comité des relations de travail	1 112	2 999
Honoraires professionnels	26 391	17 473
Prise de retraite	1 441	9 878
Assurances	3 837	3 735
Frais bancaires	361	884
Amortissement des immobilisations corporelles	3 316	2 825
Autres charges	217	823
	514 427	534 389

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

ANNEXE B : BOURSES D'ÉTUDE ET DONNS ET COMITÉ DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	2013	2012
	\$	\$
Bourses d'études et dons :		
Bourses aux étudiants	13 565	13 751
Autres dons	3 054	2 069
	16 619	15 820
Comité des services à la collectivité		
Activités sociales	4 730	9 306
Conférences	1 150	500
Fête de Noël	1 500	1 500
Accueil des nouveaux professeurs	1 942	4 000
Reconnaissance aux professeurs impliqués	1 620	2 571
Tableau commémoratif	-	2 080
Association des professeurs retraités	1 250	1 250
Reconnaissance (événements spéciaux)	100	25
Autres	615	781
	12 907	22 013
	29 526	37 833